Accompagnement VAE

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1702571F — Mise à jour : 8 juillet 2026

Organisme responsable : **INITIATIVES FORMATION**

Présentation de la formation

Objectifs

La validation des acquis de l'expérience est un outil qui permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle (diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle).
Il s'agit donc d'accompagner le bénéficiaire dans toutes les étapes de la démarche

Programme

Au cours d'un premier entretien sera validé :
- La cohérence du parcours professionnel avec la certification visée.
- Une analyse de la motivation et de vos attentes, suivie de test de positionnement
Lors de cet échange sera initiée l'aide à la constitution de votre dossier de faisabilité ou de recevabilité. Une fois, le parcours VAE sélectionné, il vous sera proposé un devis personnalisé indiquant les modalités de parcours et de financement ainsi que la durée.
Le déroulement du parcours se fait en plusieurs étapes :
1. Diagnostic de faisabilité ou recevabilité
  - Analyse de l'expérience professionnelle et validation du choix de la certification
La phase est terminée par l'envoi du dossier de faisabilité/ Livret 1 .
2. Accompagnement à la rédaction du dossier de validation.
  - Accompagnement méthodologique à la rédaction : un suivi personnalisé est assuré tout au long du processus.
  - Explorer et identifier les activités significatives, s'approprier le dossier de validation et le référentiel d'activités.
  - Entre chaque séance, les candidat.e.s réalisent des travaux écrits qui sont retravaillés avec l'accompagnateur .Ce travail personnel et régulier permet le bon déroulement de l'accompagnement.
La phase est terminée par l'envoi du dossier de validation.
3. Formation complémentaire (Optionnel).
A l'issue du diagnostic, des actions de formation ou immersions professionnelles peuvent vous être proposées, pour répondre aux pré-requis ou combler un écart de compétences. Les frais de formation ne sont pas inclus dans le prix de l'accompagnement VAE.
4. Préparation au passage devant le jury.
  - Préparation à la mise en situation pratique et/ou l'entretien final avec le jury (simulation, jury blanc, ..)
5. Entretien post-jury.
  - Analyse de l'entretien et des retours du jury.
En cas de validation partielle, définition d'un plan d'action.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Liste des certifications

Accompagnement VAE

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2189343S	Présentiel	CHATEAULIN	01/01/2026	31/12/2026
2198352S	Mixte	Pont-de-Buis-lès-Quimerch	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #1702571F